



Inauguration de la Ressourcerie du Pays Voironnais

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

C.A. du Pays Voironnais

40, rue Mainssieux

<http://www.paysvoironnais.com/>

LEFAUCHEUX

France-Noëlle

Auvergne-Rhône-Alpes

france-noelle.lefauchoux@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé MENAGE, , COLLECTIVITES LOCALES, REEMPLOI, , PREVENTION DES DECHETS, CAMPAGNE D'INFORMATION,, EDUCATION ENVIRONNEMENTALE, RECYCLERIE

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

Sur le site écologique de La Buisse, le 7 décembre 2011, la Ressourcerie du Pays Voironnais a démarré son activité par les dons et le 14 décembre, c'était l'ouverture de la boutique au grand public. Le 04 février 2012, elle vient d'être inaugurée par Jean-Paul Bret, président de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais, et Patrick Cholat, vice-président en charge de la gestion responsable des déchets.

Ce nouveau maillon de la chaîne du tri et de prévention des déchets devrait permettre de donner une seconde vie aux objets dont on ne se sert plus, réduire les quantités de déchets mis en centre de stockage et fournir des biens à prix réduits aux habitants.

Le bâtiment comporte un vaste espace de vente, une zone atelier, une zone de stockage et une salle pédagogique.

Gérée par deux associations d'insertion (Emplois Verts et Passiflore) la ressourcerie fonctionne actuellement grâce à sept agents en insertion et une encadrante. A terme, 15 agents devraient y travailler.

Depuis l'ouverture, 9 tonnes d'objets ont été déposées en décembre et 19 tonnes en janvier. Il est souhaité d'atteindre environ 8 tonnes par semaine sur la première année (430 tonnes par an). Les recettes des ventes sont de 3 800 € en décembre 2011 et 9 000 € en janvier 2012.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

L'objectif principal de cette inauguration été d'informer les habitants du territoire de l'existence de la Ressourcerie.

Dans un second temps l'objectif était de sensibiliser un maximum de personnes au réemploi et à la prévention des déchets.

Résultats quantitatifs:

Lors de l'inauguration 150 personnes étaient présentes. De nombreuses personnalités telle que Jean-Paul Bret, président de la communauté d'Agglomération du Pays voironnais, Patrick Cholat, vice-président en charge de la gestion responsable des déchets, Jacques Wiart, de la direction régionale de l'Ademe, Arlette Gervasi, conseillère régionale, Jean-Francois Gaujour, maire de Saint Etienne de Crossey, ainsi que de nombreuses autres personnalités, du monde écologique notamment.

Lors des portes ouvertes de l'après midi 200 personnes (enfants et adultes) sont venues et ont ainsi pu découvrir les divers stands sur la prévention des déchets.

Résultats qualitatifs :

Plusieurs articles ont été publiés dans le Dauphiné Libéré, le Journal du Pays Voironnais, le journal interne (Lis) du Pays Voironnais, donc un bon moyen de sensibilisation.

MISE EN OEUVRE

Planning:

11h 13h : Inauguration avec les élus.

- Présentation du fonctionnement de la Ressourcerie actuel et à venir, et des premiers résultats obtenus depuis l'ouverture (Jean-Claude Izérable, directeur de la Ressourcerie)
- Discours de Jean-Paul Bret, président de la communauté d'Agglomération du Pays voironnais, Patrick Cholat, vice-président en charge de la gestion responsable des déchets, Jacques Wiart, de la direction régionale de l'Ademe, Arlette Gervasi, conseillère régionale, Jean-Francois Gaujour, maire de Saint Etienne de Crossey. Coupure du ruban,
- Cocktail autour de produits locaux et ouverture du magasin.

14h à 17h30 : Différents ateliers sur les thématiques de la prévention des déchets ont été proposés (pour tout public).

Dans la salle de documentation :

- **Atelier récup'art**, animé par Odile Tanton, artiste. Ainsi, à l'aide de matériaux de récupération (bouteilles, tissus, carton d'emballage, canettes....) des totems ont été créés par les participants (enfants et adultes) qui pouvaient repartir avec. L'objectif de cette animation et de prouver que l'on peut donner une seconde vie à des objets en faisant des choses simples.
- **Expo photos** de l'avancement de la construction du bâtiment avec des encadrements en matériaux de récupération réalisée par Christine Minet (impression : Digimag). L'exposition est installée dans la salle pédagogique de la Ressourcerie.

Dans l'atelier :

- **Ateliers compostage**, animé par l'association Trièves compostage, afin de sensibiliser et informer le public à la problématique de la gestion de proximité des déchets organiques. Un modèle de composteur utilisé par le Pays Voironnais été en démonstration.

47 personnes sensibilisées.

- **Ateliers lombricompostage**, animé par l'association Brin d'Grelinette (petite collation autour de fruits secs : noix, amandes...), visant à promouvoir les techniques du lombricompostage et ses avantages pour notamment les foyers ne disposant pas d'espaces verts.

- **Exposition du Conseil Général** sur la prévention des déchets (consommation responsable...).

- **"Bar à eau"** pour la promotion de l'eau du robinet, animé par Nelly Sicre. Cette animation consiste à faire goûter aux passants différentes sortes d'eau (en bouteille minérale, en bouteille de source, du robinet), le but étant de faire disparaître les apprêts sur l'eau du robinet. La dégustation s'est faite dans les gobelets réutilisables aux couleurs du programme local de prévention des déchets.

Sur les 32 personnes participantes, 13 ont retrouvé l'eau du robinet, 10 l'eau de source et 12 l'eau minérale.

- **Roue du réemploi** : sur le même principe que la roue de la fortune, ici ce sont les questions sur la prévention, valorisation, recyclage des déchets qui sont à l'honneur.

- **Goûter** autour de produits locaux (pain d'épices, nougats, sablés issus de la Ferme des Saveurs).

Dans la salle de vente :

- Jeu sur le développement durable, animé par Carine Milliat et jeu sur l'achat, animé par Damien Vanthournout. 50 personnes participantes (enfants et adultes).

Année principale de réalisation:

2011

Moyens humains :

- 7 personnes pour la tenue des ateliers lors de l'événement.

- Plus d'une quinzaine de personnes pour l'organisation de l'événement (service communication, service prévention, service administration générale...)

Moyens financiers :

Budget communication : 5963 € HT (plaquettes, affiches, campagne abribus, spot radio...)

Budget animation : 3033 € HT (tenue des stands, pistolets à colle, carafes...)

Moyens techniques :

Tout le matériel utilisé était de réemploi ou emprunté (palette pour l'estrade, un drap étendu sur le mur pour l'écran, les nappes, tables provenaient de la boutique...).

- Matériaux de récupération (bouteilles, canettes, cartons, tissus...), pistolets à colle, ficelle, tables...
- Composteur de 565 L en bois, sac contenant du compost aux différents stades de maturation, Différents modèles de lombricomposteurs, notamment celui de Collavet Plastique.
- Carafes, gobelets réutilisables, eau en bouteille de source et minérale.
- Tapis de jeux, Roue du réemploi.

Partenaires mobilisés :

ADEME,

Région Rhône Alpes

Diréccte : Direction régionale des entreprises, de la concurrence de la consommation et de l'emploi

Conseil Général de l'Isère

Artistes professionnel : Christine Minet, Odile Tanton

Ambassadeurs du tri et de la prévention

Associations : Trièves compostage, Brin d'Grelinette

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Oui. Travaille de longue haleine pour mobiliser les partenaires, réaliser les animations, les discours...

Difficultés rencontrées :

Le bâtiment qui abrite la ressourcerie est un investissement de 1250000€, qui a reçu des subventions du conseil régional, à hauteur de 30% via le contrat d'agglomération, du conseil général à hauteur de 19% via le contrat territorial et de l'Ademe, qui a apporté une subvention de 20%.

Ainsi, le Pays Voironnais est propriétaire de la Ressourcerie et met à disposition le bâtiment et des équipements. De plus, il alloue une subvention correspondant aux coûts évités, mesuré en tonnes (coûts évités : ce sont tous les objets qui auraient été mis en déchetterie en l'absence de la Ressourcerie) et une aide au démarrage pendant 2 ans.

Le groupement d'associations supporte les charges de fonctionnement, notamment les salaires. Les recettes des ventes du magasin sont perçues par le groupement et servent à équilibrer l'ensemble des dépenses.

Recommandations éventuelles:

- Bien réaliser une répartition des tâches entre les différents acteurs.
- Faire appel à des prestataires techniques extérieurs si besoin.

- Rester dans l'esprit réemploi, réutilisation.

Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

[Découvrir](#)

Dernière actualisation de la fiche : **mars 2012**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.

